



PROJET PEDAGOGIQUE

2025/2026



SECTEUR JEUNES

SAULIEU-MORVAN

Contacts :

Communauté de communes

- 03 80 64 77 44
- contact@saulieu-morvan.fr

Secteur Jeunes

- 06 83 17 67 94
- secteur-jeunes@saulieu-morvan.fr

<https://www.saulieu-morvan.fr/joomla/12-a-25-ans>



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Côte-d'Or



Sommaire

PREAMBULE	2
PROJET EDUCATIF	2
SITUATION DE LA STRUCTURE	3
FONCTIONNEMENT	4
PUBLIC ACCUEILLI	5
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	5
L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	5
JOURNEE TYPE & ANIMATIONS	6
LA PARTICIPATION DES MINEURS	7
EVALUATION	7

Préambule

Le projet pédagogique a pour but d'informer les familles, leurs enfants, les animateurs, les prestataires et tous les partenaires de l'organisation de l'accueil de loisirs communautaire et des valeurs défendues au sein de notre centre.

Ce projet pédagogique présente les orientations et méthodes pédagogiques des accueils pour une année scolaire et sur un fonctionnement général. Chaque période d'ouverture (mercredis, vacances scolaires) fera l'objet d'une annexe permettant d'aller en détails sur la mise en œuvre des objectifs pédagogiques durant les temps de loisirs.

Projet Educatif

Projet Educatif de Territoire

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT) mis en place par la Communauté de communes Saulieu-Morvan, pour la période 2025/2030, formalise l'engagement des différents partenaires à se coordonner pour organiser des activités éducatives et assurer l'articulation de leurs interventions sur l'ensemble des temps de vie des enfants, dans un souci de cohérence et de qualité éducative.

Objectifs Educatifs

1. Poursuivre la mise en place des activités de loisirs et de découverte

Maintien de l'existant, réflexion autour de l'accès aux sports, sujet communes (CPS, harcèlement...), participation active des enfants.

2. Développer la dynamique éducative du territoire

Développement de temps de rencontres interprofessionnels, développement de passerelles entre les niveaux et les structures, mise en place de projets communs et de formations communes, croisement des objectifs des écoles avec ceux des structures d'accueils.

3. Permettre l'implication dans la vie et fonctionnement des établissements

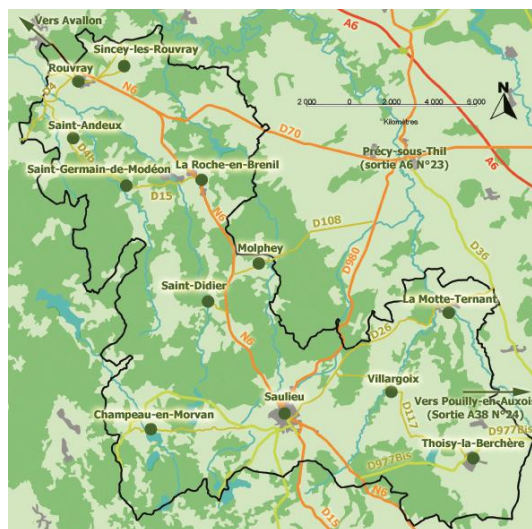
Développement des ateliers Enfants/Parents, renforcement de l'accueil des parents dans les structures, permettre aux parents de participer (voir coanimer) des actions sur certaines thématiques, organisation de temps d'information/d'échange conviviaux avec les parents, mise en œuvre de méthodes diversifiées pour communiquer avec les familles.

Situation de la structure

Organisateur

Le Secteur Jeunes est géré par la Communauté de Communes Saulieu-Morvan avec un agrément de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Côte-d'Or.

Situation Géographique



La Communauté de Communes Saulieu-Morvan (CCSM) est un EPCI qui **regroupe 12 communes sur un territoire d'un seul tenant et sans enclave** : Saulieu, La Roche-en-Brenil, Rouvray, Sincey-lès-Rouvray, Thoisyla-Berchère, Villargoix, Saint-Germain-de-Modéon, Saint-Andeux, Champeau-en-Morvan, Molphey, Saint-Didier, La Motte-Ternant.

Le territoire compte 5278 habitant.es (*INSEE 2020*), sur 265,4km² (*soit 19,9 habitants au km²*).

Ce territoire est rural et éloigné des zones d'attractivités du département, il est également classé Zone de Revitalisation Rurale (ZRR). Les ZRR visent à

aider le développement des territoires ruraux principalement à travers des mesures fiscales et sociales.

Locaux

Le Secteur Jeunes à son local situé au Centre Social Saulieu-Morvan :

Saulieu	
5 rue du tour des fossés, 21210	
Capacité totale 200	
-	1 espace d'accueil / bureau
-	1 cuisine équipée
-	1 grande salle
-	1 petite salle
-	Sanitaires
-	Espace infirmerie
-	Espace extérieur

Fonctionnement

Ouvertures

Accueil périscolaire

Les lundis, mardis et jeudis 16h30 à 19h00 pour le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Les Mercredis après-midi de 14h00 à 17h30 (en général). Possibilité certain vendredis soir et samedis.

Accueil extrascolaire

Durant les vacances scolaires, de 09h30 à 18h00, possibilité de veillées également.

Fermeture annuelle les 3 dernières semaines d'Aout, et durant les vacances de fin d'année.

Inscription

Première inscription en rendez-vous auprès de la direction du Secteur Jeunes : présentation et création de l'Espace Famille, mise à disposition des documents à remplir et à retransmettre, point sur le fonctionnement.

Les inscriptions sur les périodes se font ensuite via l'Espace Famille, ou via l'équipe pédagogique.

Communication

Les programmes des mercredis et des vacances sont communiqués via l'Espace Famille, par envoi de mails, sur les réseaux sociaux (Facebook, panneau Pocket) et sur le site de la Communauté de communes.

Tarifs

Adhésion annuelle (de date à date) de 5 €uros.

Activités payantes : sorties « de consommation » et séjours.

Public accueilli

Le Secteur Jeunes Saulieu-Morvan accueille les mineurs 12 à 17 ans. Les mineurs plus jeunes peuvent être accueillis sous condition qu'ils soient scolarisés au collège.

Les jeunes avec des troubles de santé et/ou un handicap sont aussi accueilli. Une vigilance particulière leur sera portée après rendez-vous avec la famille pour définir ensemble les modalités d'accueil le cas échéant et le respect des mesures à avoir. Si un PAI existe, il doit être fourni au moment de l'inscription.

Objectifs pédagogiques

Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs loisirs et temps libre

- ✓ Choix des activités & élaboration des programmes avec l'équipe

Favoriser le vivre-ensemble

- ✓ Développement des temps d'échanges au sein du groupe
- ✓ Mise en place d'activités sociales et culturelles

Développer l'autonomie des jeunes

- ✓ Répartition des tâches de la vie quotidienne
- ✓ Laisser des moments en autogestion
- ✓ Réorganisation des espaces

Intégrer les compétences psycho-sociales dans le fonctionnement du service

- ✓ Sociales (communication, relations constructives)
- ✓ Emotionnelles (conscience de ses émotions)
- ✓ Cognitives (connaissance de soi, faire des choix, penser de façon critique)

L'équipe pédagogique

Composition

L'équipe pédagogique du Secteur Jeunes est composée de :

- Un.e responsable jeunesse
- Un.e animateur.trice
- Ponctuellement : stagiaires Lycée, stagiaires BAFA...

Fonctionnement

La direction est garante de la sécurité physique et morale des enfants accueillis, de la mise en œuvre du projet éducatif, et du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière. De plus, elle coordonne l'équipe d'animation, s'assure que le travail des animateurs est également un temps de formation, et porte une attention particulière aux animateurs stagiaires. Elle coordonne les interventions conduites en direction des jeunes, et gère les relations avec les différents partenaires. Elle rend compte à l'organisateur du fonctionnement de l'accueil.

Les animateurs.trices ont pour missions :

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés ;
- Participer au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- Encadrer leur vie quotidienne et les activités ;
- Construire une relation individuelle et/ou collective de qualité avec les adolescents ;
- Accompagner les adolescents dans la réalisation de leurs projets ;
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les jeunes, les familles et les autres membres de l'équipe d'encadrement.

Chaque membre doit être en capacité de venir en appui d'un autre groupe que le sien, en cas de nécessité et/ou de choix de fonctionnement de l'équipe.

Journée type & Animations

Horaires	Temps	Détails organisation
09h30-10h00	Accueil	Echange avec les parents et/ou jeune
10h00-12h00	Activités	Selon le programme défini
12h00-13h30	Repas	On mange ensemble
13h30-14h00	Temps de repos	Moment de décompression
14h00-16h30	Activités	Selon le programme défini
16h30-17h30	Gouter et temps libre	Retour sur la journée
17h30-18h00	Accueil	Echange avec les parents et/ou jeune

Repas

Les repas sont fournis par les familles, certains repas peuvent être cuisinés sur place avec les jeunes.

Activités spécifiques

Dans le cadre des animations, des activités spécifiques peuvent être mises en place. Si cela le demande, l'équipe fera appel à une personne qualifiée pour la mise en place de l'activité (par exemple : escalade, ...)

Séjour

Chaque année scolaire 2 séjours sont organisés :

- 5 jours (4 nuitées) durant les vacances d'hiver ou de printemps ;
- 5 jours (4 nuitées) durant les vacances d'été.

La participation des Mineurs

La participation des mineurs est mise en place par l'élaboration du programme à chaque période pour la période suivante.

De plus, le public que nous accueillons nécessite de leur laisser un espace d'autonomie et de prise de responsabilité conséquent, afin de développer une émancipation individuelle et collective. Cet espace d'autonomie est quotidien du fait de la posture de l'équipe pédagogique.

Évaluation

L'évaluation porte sur les objectifs pédagogiques, les activités et l'accueil en général.

Cette évaluation se fait selon différents modalités, qualitatives ou quantitatives :

- ➔ Par le questionnement des jeunes sous forme de bilan/évaluation individuelles et/ou collectives
- ➔ Par une auto-évaluation de l'équipe et des activités mises en place
- ➔ Par le retour des familles
- ➔ Par l'évolution de la fréquentation selon les activités
- ➔ Par le nombre de jeunes qui participent à l'élaboration du programme